

CRITERIUM FEDERAL

ORGANISATION SPORTIVE

L'échelon départemental comprend 3 divisions :

- La D1 jeune est constituée de 16 joueurs répartis dans 4 poules de 4 joueurs.
A l'issue des poules un tableau OK-KO avec classement intégral est organisé.
Les barrages opposent les joueurs classés 2^{ème} et 3^{ème}.
- La D1 senior est constituée de 24 joueurs répartis dans 4 poules de 6 joueurs.
A l'issue des poules un tableau OK-KO avec classement intégral est organisé.
Dans le tableau OK les barrages opposent les joueurs classés 2^{ème} et 3^{ème}.
Dans le tableau KO les barrages opposent les joueurs classés 5^{ème} et 6^{ème}.
- **Dans toutes les catégories, en D1, les poules et le tableau se disputent au meilleur des 5 manches.**
- La D2 est constituée de 36 joueurs répartis dans 6 poules de 6 joueurs.
- La D3 est constituée des joueurs restants répartis dans des poules de 5, 6 ou 7 joueurs.
- **A chaque tour, suivant le nombre de participantes, les féminines pourront être intégrées dans les tableaux masculins en fonction de leur catégorie et de leur classement. En tout état de cause, un classement spécifique sera établi à chaque tour dans toutes les catégories féminines.**

MONTEES-DESCENTES

- En D1 messieurs seniors : les 2 premiers du tableau montent en régionale.
- En D1 messieurs (benjamins à juniors) : aux 3 premiers tours, les 2 premiers du tableau montent en régionale. Au 4^{ème} tour les 2 premiers du tableau montent en régionale s'ils ne changent pas de catégorie ou en D1 de la catégorie d'âge supérieure s'ils changent de catégorie.
- En D1 dames seniors : la première du tableau peut, si elle le désire, monter en régionale ; mais, **il n'y a aucune obligation.**
- En D1 dames (benjamines à juniors) : aux 3 premiers tours, la première du tableau peut, si elle le désire, monter en régionale ; mais, il n'y a aucune obligation. Au 4^{ème} tour la première du tableau peut, si elle le désire et si elle ne change pas de catégorie d'âge, monter en régionale ; mais, **il n'y a aucune obligation.** Si elle change de catégorie d'âge, elle monte en D1 de la catégorie d'âge supérieure.
- En D2, les premiers de poules montent en D1. **Au dernier tour, ces montées ne concernent que les joueurs ne changeant pas de catégorie.**
- En D3, les premiers de poules montent en D2. **Au dernier tour, ces montées ne concernent que les joueurs ne changeant pas de catégorie.**

Les descentes sont fonctions des descentes de l'échelon supérieur.

FORFAITS

a) Tout participant, régulièrement engagé pour un tour dans une division donnée, doit honorer cet engagement.

En cas d'impossibilité, il doit essayer d'en aviser l'organisateur avant l'épreuve. Pour le tour considéré, il marque 0 point et descend dans la division inférieure si ce forfait est excusé. S'il n'est pas excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison en cours.

Toutefois, lors du 1^{er} forfait, un joueur pourra être maintenu dans la division si ce forfait est dû à l'une des raisons suivantes :

- Voyages scolaires, service national universel, décès (parents, enfants, fratrie), sélection nationale sous réserve de l'envoi d'un justificatif au comité avant le mercredi suivant la compétition.
- Blessure ou maladie sous réserve de l'envoi d'un certificat médical au comité avant le mercredi suivant la compétition.

b) Dans le cas d'un deuxième forfait consécutif ou non, si le 1^{er} forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de l'épreuve pour la saison en cours (sauf dans la dernière division de l'échelon départemental, où le joueur est maintenu dans l'épreuve, si ce forfait est excusé).

c) Tout joueur exclu du critérium fédéral pour une saison ne peut participer au 1^{er} tour de la saison suivante **qu'une division** au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral.

d) Le maintien d'un participant qui devait descendre ou l'incorporation d'un participant nouveau se traduisent par la descente de joueurs supplémentaires dans l'ordre inverse du classement. **Exceptionnellement, ce maintien ou cette incorporation peut s'effectuer en surnombre.**

ABANDON

Un joueur abandonnant, refusant de jouer ou étant disqualifié pour une partie de poule, marque 0 point pour la partie considérée ; mais, il est maintenu dans le classement de la poule (victoire : 2 pts, défaite : 1 pt, abandon : 0 pt).

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, est considéré battu pour la ou les parties qui lui reste à disputer et marque les points de la place obtenue.

RETARD

Un joueur qui ne se présente pas à l'appel de sa 1^{ère} partie est considéré comme perdant et marque 0 point ; mais, il peut disputer, s'il arrive, les parties restantes.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

La compétition se déroule sur un week-end.

Le samedi, la compétition démarre à 14H00 (pointage 13H30), sauf la D1 jeune qui commence à 11H00 (pointage 10H30).

Le dimanche, la compétition démarre à 9H30 (pointage 9H00).

Au 1^{er} tour, les joueurs sont répartis dans les différentes divisions en fonction du total de points du critérium fédéral acquis lors de la saison précédente, puis de l'âge. Un joueur n'ayant pas participé la saison précédente est placé derrière le dernier joueur ayant plus de points licence que lui.

PLACEMENT DES JOUEURS

Au 1^{er} tour, la composition des poules à l'intérieur de chaque division est faite en tenant compte des points licence au dernier classement officiel diffusé. Le départage éventuel de joueurs ayant le même nombre de points licence se fait en tenant compte de l'âge.

Pour les autres tours, la composition des poules à l'intérieur de chaque division est faite en tenant compte du classement du tour précédent. Le départage éventuel de joueurs ayant le même nombre de points critérium fédéral se fait en tenant compte de leurs points licences puis de leur âge.

Dans la mesure du possible, 2 joueurs d'une même association ne doivent pas figurer dans la même poule.

Ordre des parties pour une poule de 4 joueurs :

1 - 4 2 - 3 / 1 - 3 2 - 4 / 1 - 2 3 - 4

Ordre des parties pour une poule de 6 joueurs (3 qualifiés)

1 - 5 4 - 6 2 - 3 / 1 - 4 3 - 5 2 - 6 / 1 - 3 2 - 4 5 - 6 / 1 - 2 3 - 6 4 - 5 / 1 - 6 2 - 5 3 - 4

Dans les tableaux de 24 joueurs, les joueurs sont placés dans le tableau final par tirage au sort :

- 1^{er} de poule : 1P1 en 1, 1P2 en 2, 1P3 et 1P4 en 3 et 4 par tirage au sort
- 2^{ème} de poule : par tirage au sort dans le demi-tableau opposé à leur 1^{er} de poule
- 3^{ème} de poule : par tirage au sort dans le même demi-tableau que leur 2^{ème} mais dans le ¼ opposé
- 4^{ème} de poule : par tirage au sort intégral aux places de 13 à 16
- 5^{ème} de poule : par tirage au sort dans le demi-tableau opposé à leur 4^{ème} de poule
- 6^{ème} de poule : par tirage au sort dans le même demi-tableau que leur 5^{ème} mais dans le ¼ opposé

Dans les tableaux de 16 joueurs, les joueurs sont placés dans un tableau final prédéterminé : lettre A pour la poule 1, lettre B pour la poule 2, lettre C et D pour les poules 3 et 4 par tirage au sort.

REGLES SPECIFIQUES A L'ILLE ET VILAINE

En cas de forfait, les mots d'excuses, signés des parents pour les mineurs, doivent impérativement être arrivés au comité **le samedi suivant le tour concerné.**

Les inscriptions pour les 2e, 3e et 4e tours doivent arriver au comité **3 semaines avant le tour concerné.** Passé ce délai, les joueurs seront inscrits pour le tour suivant.

Dans toutes les divisions, 2 joueurs du même club ne doivent pas, dans la mesure du possible, figurer dans la même poule.

En dérogation aux règles relatives aux forfaits énoncées ci-dessus, les joueurs déclarant forfait soit pour participer à une compétition handisport au niveau national, soit pour officier en tant qu'arbitre ou juge-arbitre lors du même week-end, sont maintenus dans la division où ils étaient inscrits pour le tour suivant.

ATTRIBUTION DES POINTS

Pour les deuxième et troisième divisions de l'échelon départemental, les points suivants sont attribués, quel que soit le nombre de poules dans la division :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| ☐ 1 ^{er} : 100 points | ☐ 5 ^{ème} : 11 points |
| ☐ 2 ^{ème} : 50 points | ☐ 6 ^{ème} : 5 points |
| ☐ 3 ^{ème} : 30 points | ☐ 7 ^{ème} : 2 points |
| ☐ 4 ^{ème} : 19 points | |